

BULLETIN SALESIEN

Nous devons aider nos frères et travailler avec eux à l'avancement de la vérité.

(III S. JEAN, 8).

Appliquez-vous à la bonne lecture, à l'exhortation et à l'instruction.

(I TIMOTH. IV, 13).

Parmi les choses divines, la plus divine est de Coopérer avec Dieu au salut des âmes.

(S. DENIS).

Un tendre amour envers le prochain est un des plus grands et excellents dons que la divine Bonté fait aux hommes.

(S. FRANÇOIS DE SALES).



Quiconque reçoit un enfant en mon nom c'est moi-même qu'il reçoit.

(S. MATT. XVIII, 5).

Je Vous recommande l'enfance et la jeunesse, donnez-leur une éducation chrétienne; mettez-leur sous les yeux des livres qui enseignent à fuir le vice et à pratiquer la vertu.

(PIE IX).

Redoublez de forces et de talents pour retirer l'enfance et la jeunesse des embûches de la corruption et de l'incrédulité, et préparer ainsi une génération nouvelle.

(LÉON XIII).

Direction - Nice, l'enco d'armes, N. 1 & Marseille, Rue des Romains, N. 9

SOMMAIRE — La foi et la piété Chrétienne par le secours de Marie — La fête de Marie Auxiliatrice à Gênes et à S. Pier d' Arena — Lettre de la Patagonie — Une difficulté soulevée par erreur et par suite erronément résolue (Cuneo) — Nouveau tableau des Indulgences — La fête de D. Bosco — Première Communion et Célébration d'une première Messe à Marseille — Nécrologie.

LA FOI ET LA PIÉTÉ CHRÉTIENNE AUGMENTÉES par le secours de Marie.

Saint Bernard, ce grand docteur de l'Eglise, dont les écrits ont la douceur du miel, observe qu'un homme et une femme nous ont porté le plus grand préjudice. Mais par la miséricorde de Dieu, tout s'est trouvé rétabli, avec un grand avantage pour nous, grâce aussi à un autre homme et à une autre femme; grâce au nouvel Adam, Jésus-Christ notre Seigneur, et à la nouvelle Eve, Marie, sa divine Mère.

Avant st. Bernard, st. Augustin écrivait : Par une femme est venue la mort, et par une autre femme la vie; Eve nous apporta la ruine, Marie nous apporta le salut : *Per Evam interitus, per Mariam salus.*

Certes il ne faudrait pas entendre par là que Marie est la cause efficiente et première de notre salut. — Il est de foi que le Sauveur du genre humain est le seul Jésus-Christ, Notre Seigneur, vrai Dieu et vrai Homme. Mais cela n'empêche pas que Ma-

rie, sa divine Mère, ne soit, elle aussi, cause instrumentale, cause secondaire de notre salut; l'Eglise nous l'enseigne en appelant Marie cause de notre joie : *Causa nostrae laetitiae.*

Dès les premiers jours du monde, c'est en leur annonçant Marie, que Dieu releva le courage de nos premiers parents, accablés sous le poids de la première faute, et punit le serpent infernal, leur séducteur. Je mettrai des inimitiés entre toi et la femme, entre sa race et la tienne, et elle t'écrasera la tête : *Ipsa conteret caput tuum.*

Quand plus tard, les temps furent accomplis, Dieu se servit de Marie pour remplir ses promesses et donner au monde le désiré des nations, l'objet des soupirs de tant de siècles. Il se servit de cette créature bénie pour répandre sur la terre une pluie continue de bénédictions, pour le temps et pour l'éternité. Dieu se souvenait de la parole qu'il avait donnée jadis : *Et benedicentur in te cunctae tribus terrae.*

Jésus lui-même se servit de Marie, devenue déjà sa mère, pour apporter la grâce de la sanctification à son noble précurseur, à Jean Baptiste; c'est dans ce but qu'il l'inspira de se rendre chez Zacharie et Elisabeth, pour y rester trois mois entiers. Jésus attendit la prière de Marie pour opérer son premier miracle, en faveur des époux de Cana en Galilée. Jésus voulait rendre manifeste à tous les yeux la bienfai-

sante influence que Marie exerce sur Lui pour le bien de ses dévots serviteurs.

A Marie, en la personne du disciple bien-aimé, Jésus confia la garde de tous ses disciples, le soin de les défendre et de les protéger. Il voulut la laisser après Lui plusieurs années encore sur la terre, bien qu'elle fût déjà mûre pour le ciel, afin que les apôtres et les premiers chrétiens eussent en elle un guide sûr, un maître de la vraie piété, près duquel ils trouveraient toujours conseil et salut.

Tous ces faits prouvent que Jésus a voulu associer sa Mère à l'œuvre de la Rédemption du genre humain, et au soulagement de toutes les misères, spirituelles ou corporelles.

Par le ministère des Apôtres et de leurs successeurs, il conduit les âmes, des ténèbres de l'erreur à la lumière de la vérité, du péché à la grâce, de la mort à la vie, de la terre au ciel; par le ministère des anges il a toujours opéré des prodiges mouïs en faveur de ceux qui lui sont fidèles; de même, il se plaît surtout à se servir du ministère de sa Mère, de ses prières, de son intercession, de sa puissance, de son amabilité, de son amour maternel et invincible pour attirer à Lui les âmes, pour leur communiquer, en abondance, les fruits de sa passion et de sa mort, pour répandre des bienfaits de toutes sortes sur les individus, les familles, les villes, les nations, sur tout le peuple chrétien.

Cette glorieuse mission, que Dieu lui a confiée, Marie l'a, dans tous les temps, remplie de la manière la plus splendide. C'est pourquoi, dès le IV^{me} siècle de l'Eglise, saint Cyrille d'Alexandrie avait bien raison de la saluer par ces nobles et solennelles paroles: « Salut, o Vierge Mère, par qui nous donnons gloire et bénédiction à Celui qui vient au nom du Seigneur. Salut, o Marie, salut à Vous par qui la Trinité sacrosainte est adorée et glorifiée; salut à Vous, par qui nous célébrons la croix précieuse, nous mettons les démons en fuite, nous arrachons les peuples au joug de l'erreur; par Vous ils rompent les chaînes de l'idolâtrie et abandonnent le vice, pour arriver à la connaissance de la vérité. Par Vous, o Marie, l'homme peut se soulever jusqu'au ciel.

» Salut à Vous par qui les fidèles eux-mêmes se convertissent encore à une vie plus belle; par vous, de toutes parts, s'élèvent des églises, et les générations sont conduites à la pénitence. Que dirai-je encore? par Vous, le Fils unique de Dieu s'est

manifesté; par Vous il a brillé comme une éclatante lumière aux yeux de ceux qui vivaient encore assis dans les ténèbres et sous les ombres de la mort. Par Vous, o Marie, les Apôtres ont prêché le salut aux peuples, par Vous ils ont ressuscité les morts. »

Ces enthousiastes paroles nous revenaient à la mémoire le 5 juin dernier, en contemplant, de nos propres yeux, l'imposant spectacle de foi et de religion donné, ce jour là, par une multitude innombrable, accourue à l'Eglise de Marie Auxiliatrice à Turin. Nous les répétions involontairement, en voyant les saints Tribunaux entourés de pénitents, en assistant aux neuf mille communions et plus, faites dans cette seule matinée, en contemplant, de quatre heures du matin à neuf heures du soir, ces ondes incessantes de fidèles, ce continuel flux et reflux de personnes, de la noblesse ou du peuple, du laïcat ou du clergé, venues en si grand nombre, non seulement de la ville et des environs, mais mêmes des provinces les plus éloignées de l'Italie, et jusque du fond de la France, de la Suisse, de l'Espagne.

Quelle était donc la cause d'un si religieux transport, quelle était l'inspiratrice d'une fête aussi splendide? N'était-ce pas Marie? Quelle était la promotrice de tant d'actes d'amour, de louange, d'adoration à Jésus-Christ sinon son auguste Mère? Qui donc amenait aux pieds des confesseurs tant de pécheurs, détestant leurs égarements? Qui réconciliait tant d'ennemis et leur faisait se donner le baiser de paix? Qui ramenait tant de fils à la docilité, au respect, à l'obéissance pour leurs parents; et, il faut bien le dire aussi, tant de pères et tant de mères, à l'amour, à la sollicitude pour leurs familles? Qui donc avait réveillé et ravivé dans tous ces cœurs le flambeau, presque éteint, de la foi?

Qui donc, en ce jour béni, raffermir tant de justes dans la grâce, et leur donna l'élan pour prendre le vol le plus sublime dans les voies de la perfection? Qui donc, en un mot, arracha tant de victimes à l'enfer pour les restituer au Seigneur? Qui, si ce n'est Vous, o Marie!

Oh, oui, répétons-le avec le grand Patriarche d'Alexandrie: *Per te, Maria, sancta Trinitas glorificatur et adoratur, per te prolapsa creatura in coelum assumitur, per te gentes adducuntur ad poenitentiam, per te mortui excusantur.*

La Conférence des Coopératrices à Turin.

Le soir du 4 juin, dernier jour de la neuvaine et veille de la fête solennelle de Marie Auxiliatrice, a eu lieu, dans l'Oratoire de St. François de Sales, à Turin, la Conférence des Coopératrices. Le jour était bien choisi, et, grâce au beau temps, un si grand nombre de personnes de la ville et des alentours se trouva réunis, qu'il devint nécessaire de quitter l'église intérieure de l'Oratoire, trop petite pour contenir tant de monde, et de se réunir dans le vaste sanctuaire de Notre Dame Auxiliatrice.

Dom Bosco prit pour texte ces paroles de la Sainte Ecriture, que l'Eglise applique à Marie : — Venez à moi, vous tous, qui êtes petits : Venez, mes enfants, écoutez-moi : je vous enseignerai la crainte du Seigneur : *Si quis est parvulus veniat ad me...* — *Venite, filii, audite me : timorem Domini docebo vos.*

Il développa fort heureusement ces paroles, si bien appropriées à la circonstance ; il démontra combien Marie aime la jeunesse, et combien, par conséquent, elle aime aussi et se plaît à combler de bienfaits, ceux qui prennent soin des enfants de l'un et l'autre sexe, surtout des plus exposés et des plus besoigneux.

L'amour spécial de Marie pour les petits enfants ne peut être l'objet du moindre doute pour un chrétien ; Marie est mère ; toutes les mères ont toujours plus de tendresse pour leurs enfants, elles s'occupent d'eux avec beaucoup plus de sollicitude, quand ils ne sont encore que de petits enfants, que lorsqu'ils ont grandi, et sont devenus adultes.

Marie aime avec prédilection les jeunes enfants, parce qu'ils sont innocents ; parce que, plus faciles à séduire, ils sont, par conséquent, plus dignes de compassion, d'aide et de défense. Elle les aime aussi d'une manière toute particulière, parce qu'ils lui représentent plus au vif son divin Fils Jésus, alors qu'il passait, sous ses yeux maternels, toutes les années de son enfance, de son adolescence et de sa jeunesse.

Dans son amour pour la jeunesse, la très-sainte Vierge Marie désire que les jeunes gens et les jeunes filles se conservent et croissent de plus en plus dans la crainte de Dieu. De là, les faveurs que cette bonne mère répand à profusion sur les personnes qui s'occupent de leur bien-être spirituel et corporel. A ces personnes, Marie obtient de Dieu des grâces de choix, au besoin même, des grâces extraordinaires.

Jetez, poursuit Dom Bosco, jetez un regard sur cette église, où nous nous trouvons réunis en ce moment ; il y a peu d'années, ce lieu, que nous foulons, était encore un champ ensemencé de gros blé, de haricots ou de pommes de terre. Cependant, il fallait une église en cet endroit, pour y réunir aux saints offices les jeunes gens, qui recevaient alors l'éducation chrétienne dans cet oratoire ; il la fallait assez vaste pour abriter tous ceux, bien autrement nombreux, que la Providence

devait nous envoyer par la suite. Eh bien, parce que cette église était destinée à la jeunesse, parce qu'elle devait servir à instruire les petits dans le saint et respectueux, mais filial exercice de la crainte de Dieu, Marie voulut y concourir d'une manière admirable ; elle la fit élever, je dirais volontiers, à force de miracles opérés au profit de ceux qui venaient apporter leur obole pour faire face aux dépenses. — Ici, Dom Bosco rappela quelques faits merveilleux, arrivés lors de la construction de cette église, et dont nous avons eu déjà l'occasion de parler à nos lecteurs ; puis il ajouta : — Les faveurs de Marie ne cessèrent pas avec les travaux de la construction ; tout au contraire elles continuèrent et continuent encore ; elles sont même devenues plus nombreuses. Je n'en finirais plus, si je voulais vous raconter toutes les grâces que la Bienheureuse Vierge Auxiliatrice obtient chaque jour aux personnes qui donnent leur concours à la bonne éducation et à l'entretien matériel des pauvres enfants, recueillis sous son manteau maternel.

Dans mon dernier voyage en France, dans tous les lieux où je passais, à Nice, à Toulon, à Marseille, à Lyon, à Paris, à Amiens, à Lille, à Dijon et en bien d'autres villes de moindre importance, j'entendais le récit des faveurs les plus signalées, obtenues par l'intercession de Marie Auxiliatrice, comme récompense, le plus souvent, du secours donné aux orphelins. C'étaient des guérisons inespérées, la fin de procès ou de discordes de famille, des conversions désirées depuis bien des années, et mille autres grâces de tout genre. Marie se montrait toujours la bienfaitrice de la jeunesse ; c'est ainsi qu'elle aime à se faire la quêteuse charitable et zélée pour les pauvres orphelins ; on dirait qu'elle va répétant à tous ceux qui ont quelque superflu : *Date et dabitur vobis.* Donnez et l'on vous donnera, faites du bien à la jeunesse abandonnée, coopérez dans la mesure de vos forces à l'élever dans la crainte et l'amour de mon Fils Jésus ; prenez soin de ces pauvres délaissés sur la terre, et moi, du haut du Ciel, je prendrai soin de vous ; je vous donnerai toujours aide et protection, alors même que nul en ce monde ne pourrait vous secourir.

Dom Bosco mit fin à son discours, en exhortant les Coopératrices à imiter la bienheureuse Vierge dans son zèle maternel pour assurer à la jeunesse les secours qui lui sont nécessaires, et pour l'âme et pour le corps ; leur faisant espérer la protection de cette céleste et miséricordieuse Reine pendant leur vie et au moment de la mort. Il annonça l'indulgence plénière accordée par le Souverain Pontife, et donna, de sa part, la Bénédiction Papale.

Quelques grâces qui nous ont été dernièrement relatées.

Marie Auxiliatrice ne cesse de consoler ceux qui recourent à Elle avec confiance ; toutefois on a constaté qu'à l'occasion de sa fête, soit parce qu'il s'opère alors un réveil dans la piété des fidèles,

soit parce qu'Elle veut Elle-même, en cette circonstance, donner plus large cours aux manifestations de sa maternelle bonté, les grâces s'obtiennent plus facilement et bien plus nombreuses.

Nous avons sous les yeux quantité de lettres, qui nous parviennent des lieux les plus divers et dans lesquelles on nous atteste et nous expose des faveurs de tout genre, obtenues par l'intercession de Marie Auxiliatrice, pendant le mois de mai et les premiers jours du mois de juin.

Nous mettons ici sous les yeux de nos lecteurs quelques unes de ces lettres, choisies parmi les plus récentes. Mais nous avertissons d'abord que nous entendons nous conformer aux décrets du pape Urbain VIII, rendus au sujet des faits surnaturels, qui n'ont pas encore été reconnus par le saint Siège.

I.

Limone S. Giovanni (Brescia), 24 mai 1883.

RÉVÉREND D. BOSCO,

Sans tant de préambules, permettez-moi, monsieur l'abbé, de m'acquitter d'une obligation contractée, hier au soir, envers notre très-Auguste Reine *Auxilium Christianorum*.

Hier soir, veille de la fête solennelle du *Corpus Domini* (Fête-Dieu), et de la fête de Notre Dame Auxiliatrice, je me trouvais fort oppressé par la crainte de ne pouvoir, le jour suivant, remplir mes devoirs de curé. J'avais un très-fort mal de gorge. Loin de diminuer, ce mal menaçait de s'aggraver encore plus. Je me recommandai de tout cœur à notre miséricordieuse Avocate. Je promis que si, le jour suivant, je pouvais remplir toutes mes nombreuses fonctions, j'enverrais à son sanctuaire de Turin la relation de la grâce obtenue, afin de faire publier la gloire de Dieu et la gloire de Celle qu'il s'est choisie et nous a donnée comme la plus amoureuse des mères.

Et voici que ce soir, après avoir, dans le cours de la journée, tour à tour, confessé, célébré la sainte Messe, fait la procession solennelle, en portant le très-saint Sacrement sous un soleil ardent; après avoir, dans l'après-midi, fait trois autres processions d'usage dans ma paroisse, pour la visite des fidèles à l'adorable Sacrement, exposé ce jour là à la vénération publique; après avoir chanté les vêpres, récité les prières et fait le petit sermon du mois de Marie; voici, dis-je, qu'après tout cela, au lieu d'être plus malade, je me trouve entièrement guéri.

Je n'ajouterai rien à ce fait; et, comme gage de mon éternelle gratitude pour la faveur imméritée, que la maternelle bonté de la Reine du Ciel, secours des Chrétiens, dont j'avais invoqué l'assistance, a bien voulu m'accorder, je vous envoie l'offrande ci-incluse; elle représente ce que j'aurais dû dépenser pour me procurer les médicaments nécessaires.

Croyez moi, révérend monsieur l'abbé

Votre très-obligé serviteur

JEAN-MARIE CESCOTTI, Curé.

II.

Moretta, 31 mai 1883.

TRÈS-RÉVÉREND MONSIEUR L'ABBÉ,

On touche, pour ainsi dire, avec la main que Marie Auxiliatrice obtient de Dieu tout ce qu'Elle veut. Dès le moment où l'on s'est adressé à vous l'état du malade, Joseph Botto, s'est notablement, je dirais presque miraculeusement, amélioré.

C'est pourquoi je vous adresse, en son nom, les plus vifs remerciements et je vous assure que le malade se montre bien reconnaissant de la grâce reçue.

Je suis, très-révérend monsieur l'abbé,

Votre tout dévoué serviteur

JOSEPH REINERI.

III.

TRÈS-RÉVÉREND MONSIEUR L'ABBÉ,

Pour la plus grande gloire de Dieu et l'accroissement de la dévotion à Marie Auxiliatrice, je prends la liberté de vous rapporter la grâce que je viens de recevoir par l'intercession de notre Mère bien-aimée. Je me trouvais obligée à garder le lit, depuis trois mois déjà, par une maladie grave et compliquée: une dame pieuse me conseilla de recourir à Marie Auxiliatrice, et elle alla demander pour moi la bénédiction, dans ce sanctuaire. Après cette bénédiction, je commençai à me trouver mieux; et, je suis maintenant en état de venir remercier ma céleste Bienfaitrice.

Agréez les sentiments de profond respect, avec lesquels je suis heureuse de me dire

Votre très-humble et très-obligée servante

NATALINA PERRONE.

IV.

Nous pourrions citer aussi plusieurs lettres françaises. Celle que nous donnons ci-dessous, est d'un prêtre du Pas-de-Calais. Affligé de diverses maladies, il ne pouvait, depuis plusieurs années, célébrer la sainte Messe. Il a eu recours à Marie Auxiliatrice, et, à la grande surprise de toute la petite ville où il habite, il s'est trouvé libre de toute incommodité.

Aire sur la Lys (Pas-de-Calais), 30 mai 1883.

Je suis l'abbé Engrand, d'Aire, guéri tout récemment par Notre Dame Auxiliatrice. J'avais promis, si j'obtenais ma guérison, de consacrer aux œuvres Salésiennes tous mes honoraires de messe. J'accomplis ma promesse, et je vous envoie cinquante francs pour commencer.

Toute la ville d'Aire est dans l'admiration en voyant ma guérison. Tous ont la plus grande confiance en Notre Dame Auxiliatrice; un très-grand nombre de personnes me chargent de les recommander. Cette confiance est devenue si grande à Aire, que j'espère que la sainte Vierge voudra bien nous accorder de nouvelles faveurs.

J'ai l'honneur, mon révérend Père, de vous offrir mes respectueux hommages.

Votre très-humble serviteur en N. S.

Abbé ENGRAND.

Il est bon d'ajouter que l'excellent prêtre avait aussitôt après sa guérison, fait présent à l'Eglise de Notre Dame Auxiliatrice du calice de sa première messe, calice, pour lequel il avait toujours conservé la plus vive affection.

V.

Conversion d'un athée.

Les grâces rapportées ci-dessus, et tant d'autres, que nous omettons, sont une preuve des plus claires de la puissance de Marie Auxiliatrice et de sa bonté; mais, les grâces spirituelles sont un témoignage plus grand encore de sa haute puissance et de son affection maternelle.

Le changement du cœur, l'horreur du péché, succédant à de tristes habitudes; la conversion d'une âme, en un mot, voilà l'ouvrage le plus merveilleux et le plus difficile.

Pour opérer les guérisons, il suffit de vaincre des obstacles matériels; mais, pour produire les prodiges de la grâce, il faut gagner la libre volonté de l'homme; il faut détruire parfois des habitudes invétérées; il faut éteindre les feux des passions les plus ardentes. Aussi les saints Pères et les Docteurs de l'Eglise s'accordent pour affirmer que la justification d'un impie est un plus grand miracle que la création même du monde.

Or, l'intercession toute-puissante de Marie opère, en très-grand nombre, de ces prodiges spirituels, de ces miraculeux changements dans les âmes. Le plus souvent même, les grâces corporelles, les grâces du temps, ne sont, pour ainsi dire, que la clef destinée à ouvrir la porte à des grâces bien plus importantes, à celles qui regardent l'âme et l'éternité.

Une de ces grâces eut son commencement le soir même de la fête solennelle de Marie Auxiliatrice, et son complément le matin du jour suivant. Voici le rapide récit des faits:

Le 6 juin, un monsieur d'une quarantaine d'années, se rendait, dès les premières heures du jour au sanctuaire de Marie Auxiliatrice. Après une longue prière, faite au milieu d'un déluge de larmes, on le vit s'approcher du saint tribunal de la pénitence, puis aller faire la sainte communion. Avant de sortir de l'église, le cœur plein d'une joie inaccoutumée, il vint trouver un prêtre et lui dit: « J'étais un malheureux; depuis vingt ans, et plus, je ne croyais plus à rien, ni à la Religion, ni à Dieu, ni à l'autre vie; j'étais un incrédule, j'étais un athée. Il y a douze ans, lors de mon mariage, j'allai à l'Eglise parce que c'est l'usage, mais je restai tel que j'étais alors. Hier au soir, j'entrai par curiosité dans ce sanctuaire; la splendeur de sa décoration m'engagea à m'y arrêter; et j'assistai aux saints offices pour entendre la musique. C'est là que m'attendait la miséricorde de Dieu. La vue d'un concours si considérable de fidèles, les mélodies du chant, jointes aux suaves harmonies de l'orgue produisirent en moi je ne sais quelle mystérieuse impression. Cependant on allume les cierges de l'autel et les lampadaires, qui jettent leurs flots de lumière sur le grand tableau de la Vierge; on chante les Litanies et le *Tantum ergo*

en musique. Mes sens sont frappés, mon cœur se sent ému, mes yeux se remplissent de larmes. Je disais en moi-même: « Je ne crois pas, moi; et pourtant tout ce monde là croit, et, que suis-je donc, moi, en comparaison de tant de milliers de personnes! Est-il possible que, moi seul, je sois sage, et que toutes ces personnes soient des ignorants? Et cet Evêque, et ces prêtres prosternés devant cet autel, dans cette contenance où respire la dévotion, ne me prouvent-ils pas, eux aussi, que là, devant eux, il y a quelque chose de divin? Et ces musiciens, se seraient-ils donné tant de peine pour chanter aussi bien, s'ils avaient cru chanter pour un néant? Oh! oui, je le sens en moi-même, il doit y avoir un Dieu; je crois, moi aussi, qu'il existe une Religion, je crois à une autre vie. En ce moment béni, je sentis se réveiller en moi la foi de mes premières années; mon malheureux état me fit horreur; avant de sortir de cette église, je résolus de changer de vie. Je me recommandai vivement à Marie, la priant d'intercéder en ma faveur.

La nuit fut encore pour moi maîtresse de bons conseils; je la passai, en partie, à me rappeler les principales vérités et les prières, oubliées depuis plus de vingt ans. Ce matin, j'ai déposé aux pieds du confesseur le poids de mes iniquités. J'ai fait la sainte Communion, et, maintenant j'éprouve un contentement tel, que je ne me souviens pas d'en avoir éprouvé jamais d'aussi grand.

» Je suis persuadé que cette grâce m'a été obtenue par la Bienheureuse Vierge Marie, que, dès mes premières années, ma mère m'enseigna à aimer et à honorer.

» Vous pouvez, monsieur l'abbé, raconter ce fait. S'il est vrai que tout le ciel est en fête lorsqu'un pécheur se convertit, je crois que les anges font aujourd'hui une bien grande fête, parce que ce n'est pas seulement un pécheur, mais un athée qui s'est converti. »

Le prêtre qui entendit ce récit nous assure qu'il était profondément ému par l'accent de cet heureux protégé de Marie.

Quand la fête de Marie Auxiliatrice n'aurait produit d'autre bien, que cette conversion seule, nous ne laisserions pas de nous estimer bien largement récompensés de tous nos travaux; et tous ceux qui nous ont aidés à bien célébrer cette fête, auraient grand sujet de s'en réjouir. Vive donc, maintenant et à jamais, Marie Auxiliatrice, Mère de miséricorde, notre Vie, notre Douceur, notre Espérance!

LA FÊTE DE MARIE AUXILIATRICE à Gênes et à S. Pier d'Arena.

La fête de Marie Auxiliatrice a été célébrée, avec une pompe plus ou moins solennelle, dans toutes les églises Salésiennes, et dans bien d'autres églises encore, grâce au zèle de nos Coopérateurs. Il nous est impossible de parler de chacune de ces fêtes en particulier; nous nous bornerons

à dire quelques mots de la fête célébrée à Gênes et à San Pier d'Arena.

Voici l'abrégé de ce que l'on nous écrit :

Notre Archevêque très-vénéré a bien voulu encore nous accorder, avec une pieuse satisfaction, la faculté de célébrer la fête solennelle de Marie Auxiliatrice, dans l'insigne Basilique de St. Cyr, à Gênes. Monsieur le curé de cette paroisse nous a secondés avec cette rare bonté qui distingue ce digne ecclésiastique. La fête a eu lieu le 2 juin, selon les prescriptions du calendrier de notre diocèse. Les journaux catholiques de la ville s'étaient fait un plaisir de l'annoncer gracieusement au public. Le directeur de l'orphelinat de San Pier d'Arena avait adressé des invitations particulières à chacun de nos Coopérateurs. Sa lettre était ainsi conçue :

CHERS COOPÉRATEURS

ET CHÈRES COOPÉRATRICES,

Je suis heureux de vous annoncer que samedi prochain, 2 juin, dans la Basilique de Saint Cyr, nous célébrerons la fête solennelle de *Marie Se-cours des Chrétiens*, patronne toute spéciale, et bienfaitrice insigne des Salésiens et de leurs Coopérateurs et Coopératrices.

La même solennité sera, de nouveau, célébrée le lendemain, dimanche 3 juin, dans l'Eglise de St. Gaëtan, à l'Oratoire de St. Vincent de Paul à San Pier d'Arena.

Ces deux fêtes doivent tenir lieu de la conférence prescrite à cette occasion par le règlement des Coopérateurs; en conséquence, on peut, en y prenant part, gagner l'indulgence plénière accordée par le Souverain Pontife.

Comme il s'agit d'honorer, d'une manière toute spéciale, l'auguste Reine du Ciel, j'ai l'honneur d'inviter ceux d'entre vous qui pourront le faire à assister à l'une ou à l'autre de ces deux fêtes, selon leur commodité, et même à toutes les deux si cela leur est agréable.

Nous donnons ci-après le tableau des heures des offices pour l'une et l'autre de ces deux solennités.

J'ai la confiance que, grâce à votre concours empressé, la fête aura ce caractère de splendeur et de dévotion, qui nous obtiendra, de la céleste Auxiliatrice, les grâces les plus belles, pour le temps et pour l'éternité. »

Le concours des fidèles à l'église de St. Cyr fut des plus remarquables. Une centaine de jeunes gens de notre maison prirent part à la fête, les uns pour le chant, d'autres pour la musique instrumentale, quelques uns pour le service de l'autel.

A onze heures commença la messe solennelle. Les jeunes gens obtinrent tous les éloges pour l'heureuse exécution de la messe du P. Jean Jacques de Falconara.

Après l'Evangile, le R. P. Marie Parisi, Barnabite, fit un très-beau discours. Le jeune orateur déploie une telle élégance de style et de diction, tant de richesse de pensées, une verve si entraînante dans l'exposition, que tout l'auditoire le suivait avec la plus grande attention et demeurait comme suspendu à ses lèvres.

Ce discours toucha profondément tous les cœurs.

Cette bienveillante sympathie ne manqua pas de se traduire par les abondantes aumônes, recueillies par une élite de jeunes messieurs du Cercle Catholique, au nombre desquels on remarquait le noble marquis Flavius Durazzo.

La messe fut suivie du chant du *Salve Regina*, motet du maître Coccia; puis, après l'exposition du très-saint Sacrement, nos jeunes chanteurs enthousiasmèrent le *Tantum ergo*, exécuté avec accompagnement de la musique instrumentale.

La cérémonie se termina vers les deux heures de l'après-midi, laissant au fond de tous les cœurs la plus consolante édification.

La même fête, célébrée le lendemain à l'Oratoire de San Pier d'Arena, n'eut pas moins de splendeur. Elle servait en même temps d'exercice de clôture du mois de Marie. A sept heures, eut lieu la messe de Communion générale, célébrée par le Révérendissime Monseigneur Augustin Sanguinetti, abbé mitré de Notre Dame du Remède, à Gênes. Il n'y eut pas moins de 600 Communions.

A dix heures et demie, commença la messe solennelle, chantée par nos jeunes gens, avec accompagnement de l'orgue.

A l'Evangile, Monseigneur Sanguinetti fit un magnifique discours; on admirait sa parole claire et pleine d'une onction qui pénétrait et attendrissait les cœurs, ses pensées nobles, et cependant mises à la portée du nombreux auditoire, composé des éléments les plus disparates; jeunes gens, hommes faits, jeunes abbés, prêtres, personnes de toutes les conditions. — Le soir, il y eut vêpres en musique, sermon et bénédiction. Tout fut digne de la fête, et de la dévotion de nos Coopérateurs et Coopératrices, accourus en grand nombre, pour faire par leur piété, l'ornement de cette fête, et l'un de ses plus grands mérites aux yeux de Dieu. » Ici finit la lettre de notre correspondant.

Nous ne pouvons que nous réjouir profondément des honneurs rendus à Dieu et à la très-sainte Vierge à Gênes et à San Pier d'Arena, dans cette solennité si chère à nos cœurs. Nous remercions, du fond de nos âmes sacerdotales, toutes les personnes charitables qui ont bien voulu nous prodiguer leur précieux concours. Daignent le Seigneur et sa divine Mère les en récompenser; et, surtout récompenser la charité qu'ils ont faite aux trois cents pauvres élèves de notre maison de St. Vincent de Paul, à San Pier d'Arena. Cette maison, nos Coopérateurs le savent, vit de la bienfaisance publique.

QUELQUES PASSAGES DU DISCOURS DU P. PARISI.

Nous avons pu nous procurer la fin du discours si remarqué, prononcé par le P. Parisi dans la vaste basilique de St. Cyr à Gênes.

Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs, en reproduisant ici ces belles paroles.

Le jeune Barnabite, après avoir entretenu son auditoire des grandeurs de Marie Auxiliatrice, et avoir invoqué la protection de cette mère aimante, fit un éloquent appel à la charité de ses auditeurs, au profit des pauvres jeunes gens recueillis dans notre maison de St. Vincent de Paul:

« Messieurs, dit-il, je viens d'invoquer la Mère et je vois là, devant moi, ses petits protégés, ses enfants de prédilection. Jeunes lévites, ou charmants musiciens, ils réjouissent la maison de Dieu, par leurs figures où respire le bonheur, non moins que par leurs voix fraîches et harmonieuses.

» Que lisez-vous sur ces fronts, où se reflète l'innocence? Que vous disent au cœur ces cantiques et ces harmonies?... Ne vous disent-ils pas qu'au milieu de la tempête, qui mugit autour de nous avec un sinistre fracas; aux éclats du tonnerre, aux lueurs de la foudre, qui rase en sifflant les murs de nos maisons; ce sont nos fils, oui nos fils et les fils du peuple, qui doivent courir se réfugier entre les bras de Marie, secours des Chrétiens, s'ils veulent échapper à l'extermination qui menace notre société. N'est-ce pas Marie, qui, au milieu de ce bouleversement des choses et des hommes, au milieu de ce dévergondage des mœurs, qui souille la partie la plus choisie de la nation, dans cette ruine morale de la jeunesse moderne, au milieu de ces eaux impures, où se dissolvent toutes les plus belles espérances de l'avenir; n'est-ce pas, disons-nous, Marie, qui doit sauver la famille et la patrie, qui doit sauver nos fils?...

Les hommes de la Providence se sont levés déjà sous l'inspiration de Marie; ils se sont élancés pleins de courage au milieu de l'arène, ils ont fait un noble sacrifice de tout eux-mêmes; au nom de Marie, ils marchent avec ardeur à leur but sublime; au nom de Marie, on les voit faire des miracles de zèle et de générosité. Les moqueries et les menaces n'ont point épouvanté les hommes de la Providence; Marie les a guidés par sa vive lumière, dans leur chemin difficile et ardu, Marie les a soutenus par sa main puissante, au milieu des fatigues et des dangers, Marie les couvre de sa protection, comme d'une ombre salutaire; Elle semble leur dire: « Hommes de foi, je suis avec vous. »

» Cette parole a résonné aux oreilles du pauvre prêtre que vous connaissez, et dont les fils ont organisé, chez vous, cette belle solennité. Cette parole de Marie l'a conduit dans toutes les villes de l'Italie; elle lui a fait traverser les Alpes, pour le porter en France; elle l'a fait envoyer ses enfants en Espagne, que dis-je, aux extrémités du nouveau monde, à travers la vaste étendue des mers.

« Pauvre, sans moyens de subsistance, comment » ai-je pu fonder et soutenir ces œuvres? — C'est » le secret de la miséricordieuse bonté de Dieu. » Il lui a plu de favoriser mon œuvre, parce » que le bien de la société, le bien de l'Eglise, » reposent sur la bonne éducation de la jeunesse. » La sainte Vierge s'est faite notre protectrice; » à Elle nous devons le succès de nos œuvres; » c'est Elle, qui nous a procuré les moyens de » bâtir nos maisons et nos chapelles; nous n'a- » vons avancé que sous sa protection; Elle bénit » quiconque s'occupe de la jeunesse. »

» C'est ainsi qu'il parlait lui-même, il y a peu de jours, dans l'église de la Madeleine à Paris.

» A cette parole, les Parisiens se sont émus, ils ont salué celui qui venait à eux au nom de

Marie, l'apôtre qui, sous l'égide de ce nom, s'en va par les places et les rues, l'ami, l'éducateur, le père des pauvres fils du peuple. Oui, béni soit le peuple qui ouvre un large chemin à l'apôtre de Marie et facilite ses pas!

» O Gênes, contre les loups rapaces, qui chassent la vie de tes fils, et s'efforcent de les prendre; contre les manœuvres effrontées et sidiieuses de ceux qui veulent tuer les âmes, souiller l'esprit et le cœur de tes enfants, l'envoyé de Marie se dresse, prêt au combat, il tend la main vers toi, il te demande l'obole de la charité, il t'appelle à participer à sa noble entreprise. O Gênes, garde-toi de te démentir! Jadis, alors que la République Génoise se voyait menacée dans sa liberté, dans son indépendance nationale, dans la vie de ses fils, une parole suffisait pour faire surgir du milieu de vous des prodiges de patriotisme et de générosité contre l'ennemi du dehors. Pour la défense de la patrie, Anna Spinola débourse immédiatement vingt mille écus d'or, Veronica Spinola fait, à ses frais, une levée de soldats. En d'autre temps encore, pour la défense de la religion, une parole du frère Philippe de Savone suffit pour que toutes les nobles matrones génoises se dépouillent de leurs bijoux d'or et d'argent; avec le prix de ces bijoux elles arment toute une escadre, prêtes à marcher elles-mêmes au combat si le Pontife l'avait désiré.

Aujourd'hui, chers auditeurs, tout l'avenir de la génération, qui naît et se développe au milieu de vous, est sérieusement menacé... Que faisons-nous?... Ne suivez-vous pas les hommes de la Providence, les envoyés de Marie au milieu de vous?

» Au nom de ces fils de Dom Bosco, qui ont si bien mérité de nous tous; au nom de l'éducation populaire, affranchie du joug de ceux qui n'ont que trop continuellement sur les lèvres ce mot qui, dans leurs bouches, n'est qu'une ironie à l'adresse du peuple; au nom de la civilisation et de la Religion, pour l'avenir de la Patrie, par pitié pour nos fils, je vous tends la main, et je demande l'obole de votre charité.

» Vive Dieu! les femmes génoises d'aujourd'hui et leurs dignes époux, réunis aux pieds de Marie *Secours des Chrétiens*, ne démentiront certes pas les femmes génoises d'un autre âge, et leurs nobles maris. »

LETTRE DE LA PATAGONIE.

Nous recommandons à l'attention de nos lecteurs la lettre suivante, écrite par un de nos missionnaires de la Patagonie, et qui nous est arrivée avec un retard assez considérable. Nos Coopérateurs et nos Coopératrices verront, en la lisant, combien leurs aumônes sont nécessaires et fructueuses pour ces lointaines missions.

Général Pringle, 20 février 1883.

TRÈS-RÉVÉREND ET TRÈS-CHER D. BOSCO,

Vous avez mille fois raison de vous plaindre de ce que nous vous écrivons trop rarement, pour vous informer de l'état de nos missions sur le ter-

de Patagones et dans le reste de la Patagonie. Mais votre bonté saura nous excuser, à raison des circonstances dans lesquelles nous nous trouvons, et qui ne nous permettent pas toujours d'écrire, alors que nous le désirerions.

Je me trouve actuellement dans une petite bourgade, nommée *Général Pringle*. Notre supérieur, Dom Fagnano, m'y a envoyé pour diriger les travaux de construction d'une chapelle, que l'on y érige en ce moment; pour instruire et baptiser quelques Indiens infidèles, et enseigner aux plus avancés dans la religion le *Pater noster* et l'*Ave Maria*.

Au mois de janvier, j'ai passé 15 jours au milieu des Indiens de Conesa. Je les réunissais, matin et soir, pour leur enseigner les principales vérités de notre sainte Religion et l'oraison dominicale. Avec une bonne partie de ces néophytes, le missionnaire doit se contenter des choses les plus nécessaires, et passer sous silence beaucoup d'autres, qui ne sont pas encore à leur portée.

St. Paul, lui aussi, ne donnait aux premiers chrétiens que le lait de la doctrine de Jésus-Christ; il écrivait aux Corinthiens : *Je vous ai nourris avec du lait, et non point avec une nourriture plus solide, parce que vous n'en étiez pas encore capables*. Nous l'imitons, et nous nous attachons à faire entendre à ces pauvres sauvages, qu'ils peuvent se sauver, bien que leur mémoire ne puisse retenir les vérités plus sublimes.

Qu'ils apprennent à faire le signe de la croix, qu'ils croient au mystère de l'unité de Dieu et de sa Trinité, ainsi qu'à celui de notre rédemption; qu'ils pratiquent le bien et s'abstiennent du mal, en se conformant aux préceptes du décologue, cela suffit.

Tel a été, jusqu'à présent, l'abrégé du Catéchisme enseigné aux Indiens de la Patagonie. Ils ne pourraient pas apprendre beaucoup plus, et il ne nous serait pas possible à nous mêmes de nous étendre davantage, tant à raison des difficultés de la langue, qu'à raison du peu de temps dont nous pouvons disposer; car nous avons à parcourir de bien grandes distances, pour nous transporter d'un lieu à un autre, afin de faire resplendir la lumière de l'Evangile à un plus grand nombre de pauvres âmes. Nous attendons, d'un jour à l'autre, quelque renfort. Alors nous pourrions nous occuper davantage de ces pauvres Indiens. Ils méritent toute notre compassion. La religion chrétienne peut les tirer du misérable état où ils croupissent. Seule, cette religion donne aux fidèles la vraie liberté, unie à la civilisation.

Pendant les 15 jours passés à Conesa, j'ai vu beaucoup de misère, parce que le Gouvernement avait suspendu la ration des vivres, assurée à chaque Indien. Il n'avait fait exception que pour un petit nombre d'entre eux, attachés au service public. Cette ration consistait en 3 livres de viande, 4 onces de riz, 4 onces de pain ou galette, sel, tabac etc. Vous pouvez aisément imaginer combien ont dû souffrir ces pauvres malheureux, surtout les jeunes orphelins ou enfants abandonnés, et les vieillards. C'était un spectacle qui me fendait le cœur. Je tentai tous les moyens possibles pour les aider; mais je ne pus y réussir comme je l'aurais voulu, et comme ils en avaient besoin.

Je me mis, avant tout, d'accord avec l'Alcade, et nous envoyâmes un télégramme au Gouverneur du territoire. Nous décrivions l'extrême indigence de cette colonie et le péril, dans lequel nombre de personnes se trouvent, de mourir de faim. Le Gouverneur contresigna le télégramme et l'envoya au Président; mais, jusqu'à présent, nous n'avons encore reçu aucune réponse. Cependant, comme le besoin pressait, et que je n'avais pas un centime en poche, je recommandai ces malheureux à la charité de quelques chrétiens, qui vivent auprès d'eux. Mais j'obtins peu de chose, par ce que ces chrétiens ne sont venus ici que pour des intérêts matériels; et par conséquent, trop absorbés par la soif du gain, ils n'ont qu'une foi morte et une charité presque éteinte.

En huit jours, je n'ai pu faire d'autre aumône que la distribution de dix moutons, qui, par une permission de la Providence, avaient été étouffés. Je ne laissai pas d'en remercier le Seigneur pour ces pauvres affamés. Voyant que ce misérable état se prolongeait, j'ai fait un emprunt de 500 pesos; j'ai fait provision de pâtes, de riz et de pain, et j'en ai fait distribuer une ration mesurée aux plus nécessiteux, pour leur permettre de vivre, en attendant quelqu'autre secours de la Providence. J'ai cru bien faire en vous racontant ce fait, afin que vous-même et nos Coopérateurs, vous voyez combien votre charité nous est avantageuse, et combien elle nous devient parfois nécessaire.

Pendant que je me trouvais encore dans ce même pays, deux des principaux Indiens, de ceux auxquels on donne le nom de *Capitanejos*, se présentèrent à moi pour me faire connaître officiellement leur vif désir de voir un prêtre aller s'établir au milieu d'eux, pour prendre soin de l'*Indiata* de Conesa, leur donner l'instruction chrétienne et, avec elle, leur enseigner encore l'agriculture, pour les mettre à même de demander à la terre leurs moyens de subsistance. Je ne pus que leur promettre d'en rétéler à qui de droit, et de les aider de tout mon pouvoir, soit auprès du Gouvernement, soit auprès du Supérieur des Missions Salésiennes. Mais, dans les circonstances actuelles, je crois que l'on ne peut attendre aucune aide du Gouvernement, pour organiser une colonie sous la direction de prêtres. Même dans cette République bien des personnes se sont faites les serviteurs de la Révolution, dont le but est de soustraire à l'influence de l'Eglise tout individu susceptible d'instruction. Il faut donc nous suffire à nous-mêmes. La bonne volonté ne nous manque pas pour cela; et si nous ne pouvons élever le peuple Indien avec l'appui du Gouvernement et son autorité, nous ferons cette éducation avec les moyens, dont le Seigneur ne nous laissera pas manquer. Nous suppléerons par la charité et la patience au défaut du prestige de l'autorité et de la force. Pour cela, nous avons besoin que Dom Bosco, et tous nos bienfaiteurs, continuent à nous secourir. Dom Bosco, en nous envoyant du renfort, nos bienfaiteurs en multipliant leurs aumônes.

La santé de tout le personnel de la mission est bonne, autant du moins que mon éloignement me permet de le savoir.

Veuillez, cher et vénéré Père, nous envoyer votre bénédiction, afin que nous puissions être fidèles à la mission que Dieu nous a donnée, et mériter d'avoir un jour part avec ceux, qui laborant in verbo et doctrina, qui passent leur vie dans les labeurs de la prédication et de l'enseignement.

Je suis, cher et vénéré Père

Votre très-humble fils en Jésus-Christ

DOMENICO MILANESIO, prêtre.

UNE DIFFICULTÉ SOULEVÉE PAR ERREUR ET PAR SUITE ERRONÉMENT RÉSOLUE ou les Lectures Franciscaines de Cuneo.

Dans la ville de Cuneo, s'imprime une revue mensuelle; elle a pour titre: *Lectures Franciscaines*, et s'adresse aux tertiaires de S. François d'Assise.

Cette revue, dans son numéro de Juin dernier, après avoir reproduit, en partie, le premier article du Bulletin Salésien du mois de décembre dernier, article relatif aux tertiaires de S. François d'Assise et aux Coopérateurs Salésiens, pose la question de savoir si ces derniers peuvent gagner toutes les indulgences des premiers. La revue répond négativement, et invoque pour cela, des raisons qui nous ont véritablement étonnés. Voici ses propres paroles: « sans vouloir rien enlever au bien considérable que font les Coopérateurs Salésiens, et par suite au grand mérite qu'ils acquièrent devant Dieu; il est cependant certain qu'ils ne peuvent jouir de la faveur dont il s'agit. Non seulement ils ne peuvent invoquer aucun Bref, qui la leur concède formellement, mais encore la négative résulte clairement des dernières réponses de la Congrégation des Indulgences.

Pour la tranquillité de nos Coopérateurs et Coopératrices, nous répondons au contraire, que les *Lectures Franciscaines* de Cuneo, dont la bonne foi est indubitable, ont commis une grave méprise. Elles ont appliqué à la *Pieuse Union des Coopérateurs Salésiens*, fondée par Dom Bosco et bénie et recommandée par le Pape Pie IX en 1876, quelques réponses de la Sacrée Congrégation des Indulgences, en date du 18 mars 1879, et relatives à l'oeuvre de S. François de Sales pour la défense et la conservation de la foi, oeuvre établie par le regretté Monseigneur Gaston De Ségur en 1857 (1).

Pour démontrer la confusion dans laquelle sont tombées, par inadvertance, les *Lectures Franciscaines*, nous nous contenterons, pour le moment, de deux observations seulement.

1° Les réponses de la Sacrée Congrégation, citées par elles ont été données sur la demande, faite par le *Président Général* de la Société Ca-

(1) Voir à la page 406 l'ouvrage intitulé: *Decreta Authentica Sacrae Congregationis indulgentiis Saorsisque Reliquiis praepositae, ab anno 1663, ad annum 1882, edita jussu et auctoritate SS. D. N. Leonis papae XIII.*

tholique de S. François de Sales, lequel exposait comment, par rescrit du Souverain Pontife, en date du 1 mai 1873, la dite Société avait été admise à participer aux privilèges dont jouissent ceux qui portent le cordon de S. François d'Assise.

Ceci posé, indépendamment de ce que le supérieur des Coopérateurs Salésiens n'a pas le titre de *Président Général*, et qu'il n'a jamais fait aucune demande de ce genre à la Sacrée Congrégation des Indulgences, nous ferons observer, qu'au mois de mai 1873, date du rescrit précité, la *pieuse Union des Coopérateurs Salésiens* n'était pas encore fondée; il est, par conséquent, hors de doute, que les réponses alléguées ne la regardent nullement.

2° En second lieu, les *Lectures Franciscaines* disent que les Coopérateurs Salésiens ne peuvent invoquer aucun Bref, qui leur concède les indulgences des tertiaires de S. François d'Assise. — Et pourtant, ce Bref existe, bien clair et bien net, et tous nos Coopérateurs peuvent le lire dans les premières pages de leur Règlement. Nous sommes même fort étonnés, que le rédacteur des *Lectures Franciscaines* ait nié l'existence de ce Bref, alors que, lui-même, quelques pages plus haut, reproduisait un article du *Bulletin Salésien*, où le Bref en question est, non seulement cité, mais rapporté dans sa partie la plus essentielle. Mais, qu'y faire! Nous sommes tous hommes, sujets, tous, à nous tromper; nous devons compatir à ceux qui tombent en quelque méprise, et nous garder d'oublier le mot du poëte: « *Homo sum et nihil humani a me alienum puto.* »

NOUVEAU TABLEAU DES INDULGENCES ET PRIVILÈGES CONCÉDÉS AUX TERTIAIRES DE S. FRANÇOIS D'ASSISE.

Notre très-Saint Père le Pape Léon XIII, glorieusement régnant, par sa Constitution, en date du 30 Mai de la présente année, a modifié la règle du tiers-ordre séculier de S. François d'Assise. Il l'a rendue plus douce et plus conforme à l'esprit des temps, et à l'état de nos moeurs.

Par la même Constitution, pour couper court à diverses controverses sur les Indulgences concédées aux tertiaires par les Souverains Pontifes, dans le cours de plusieurs siècles, le Saint-Père a jugé qu'il était utile et sage d'annuler toutes les concessions antérieures, et d'accorder au tiers-ordre réorganisé de nouvelles Indulgences et de nouveaux Privilèges.

CHAPITRE I.

Des indulgences plénières.

Tous les Tertiaires de l'un et de l'autre sexe, après s'être confessés et avoir reçu la sainte Eucharistie, pourront gagner l'indulgence plénière aux jours et conditions ci-dessous déterminés.

I. Le jour de leur aggrégation.

II. Le jour où ils font leur profession dans l'Ordre.

III. Le jour où ils se réunissent en Assemblée mensuelle ou *Conférence*, pourvu qu'ils visitent une église ou un sanctuaire public et y prient, selon l'usage, pour le bien de l'Eglise.

IV. Le IV octobre, fête de la naissance du patriarche législateur, saint François; le XII août, fête de la naissance de la vierge législatrice, sainte Claire; le II août, fête de Marie, reine des anges, pour la dédicace de la basilique qui lui est consacrée; le jour de la fête du Saint titulaire de l'église dans laquelle est établie l'association des Tertiaires, pourvu qu'ils visitent pieusement cette église et y prient, selon l'usage, pour le bien de l'Eglise.

V. Une fois par mois, au choix de l'associé, à la condition qu'il visitera avec piété une église ou un sanctuaire public et y priera quelque temps aux intentions du Souverain Pontife.

VI. Toutes les fois que, dans un but de perfection, les associés se seront, pendant huit jours consécutifs, adonnés à la retraite et aux pieuses méditations.

VII. A l'heure de la mort, s'ils invoquent de vive voix le saint et salutaire nom de Jésus, ou si, ne pouvant parler, ils l'implorent en esprit. Ils bénéficieront de la même faveur si, ne pouvant se confesser ou communier, ils rachètent leurs fautes par la contrition.

VIII. Deux fois par an, en recevant la *bénédiction donnée au nom du Souverain Pontife*, pourvu qu'ils prient quelque temps à ses intentions. Et encore, avec la même condition de prier, en recevant ce qu'ils appellent *Absolution* et qui est une *Bénédiction*, aux jours ci-après désignés: I, la Nativité de Notre-Seigneur Jésus-Christ; II, la solennité de la Résurrection; III, la solennité de la Pentecôte; IV, la fête du très Saint-Cœur de Jésus; V, la fête de la Conception Immaculée de la Bienheureuse Vierge Marie; VI, le XIX mars, fête de saint Joseph, son époux; VII, le XVII septembre, fête des saints stigmates du B. Père saint François; VIII, le XXV août, fête de saint Louis, roi de France, patron des confrères du Tiers-Ordre; IX, le XIX novembre, fête de sainte Elisabeth de Hongrie.

IX. De même, une fois par mois, ceux des associés qui réciteront cinq fois le *Pater*, l'*Ave* et le *Gloria Patri*, pour la prospérité de l'Eglise et une fois aux intentions du Souverain Pontife, bénéficieront, pour l'expiation de leurs péchés, des mêmes faveurs dont jouissent ceux qui font, à Rome, les Stations ou qui visitent pieusement la Portioncule, les Lieux-Saints de Jérusalem, ou, à Compostelle, le sanctuaire de l'Apôtre saint Jacques.

X. Aux jours où les Stations sont indiquées par le Missel Romain, s'ils visitent l'église ou le sanctuaire, dans lequel est établie l'Association et qu'ils y prient, selon l'usage, pour le bien de l'Eglise, ils jouiront, ces jours-là et dans ces mêmes temples ou sanctuaires, des privilèges très-étendus dont jouissent les habitants et les pèlerins de Rome même.

CHAPITRE II.

Des indulgences partielles.

Tous les Tertiaires de l'un et de l'autre sexe, qui visiteront l'église ou le sanctuaire où est établie l'association du Tiers-Ordre et y prieront pour la prospérité de l'église, le jour de la fête des sacrés stigmates du bienheureux Père saint François; le jour de la fête de saint Louis, roi de France; de sainte Elisabeth de Hongrie; de sainte Marguerite de Cortone, et douze autres jours qu'ils auront eux-mêmes choisis et que le supérieur de l'Ordre aura approuvés, gagneront une indulgence de sept ans et sept quarantaines de jours.

II. Toutes les fois que les Tertiaires assisteront à la messe ou aux autres offices divins, ou qu'ils prendront part aux assemblées publiques ou privées des associés; qu'ils donneront l'hospitalité aux pauvres; qu'ils apaiseront des querelles ou aideront à les apaiser; qu'ils suivront une procession; qu'ils accompagneront le très Saint-Sacrement, ou, s'ils ne peuvent l'accompagner, qu'ils réciteront une fois, au signal de la cloche, l'Oraison dominicale et la Salutation angélique; qu'ils réciteront cinq fois la même Oraison Dominicale et la même salutation Angélique pour le bien de l'Eglise ou pour les âmes des associés défunts; qu'ils accompagneront un mort à la sépulture; qu'ils ramèneront dans la bonne voie celui qui s'en écartait; qu'ils enseigneront à quelqu'un les commandements de Dieu et les autres choses nécessaires au salut, ou qu'ils feront quelque œuvre de charité de ce genre, chaque fois et pour chacune de ces choses, ils pourront gagner une indulgence de trois cents jours.

Les Tertiaires ont la faculté, s'ils le préfèrent, d'appliquer à l'expiation des fautes et des peines des défunts toutes et chacune de ces indulgences, soit plénières, soit partielles.

CHAPITRE III.

Des privilèges.

I. Les prêtres appartenant au Tiers-Ordre, célébrant à n'importe quel autel, jouiront de la faveur de l'autel privilégié, trois jours quelconques de chaque semaine, pourvu qu'ils n'aient pas obtenu un semblable privilège pour un autre jour.

II. Lorsque quelqu'un de ces mêmes prêtres offrira le saint sacrifice pour l'âme des associés défunts, l'autel sera pour lui, en quelque lieu que ce soit, privilégié.

LA FÊTE DE DOM BOSCO.

Le 24 Juin dernier, l'Oratoire de Saint-François de Sales à Turin, célébrait une fête de famille, bien chère à tous les cœurs, la fête de son bien-aimé supérieur, de notre bienfaiteur et Père D. Jean Bosco.

L'enthousiasme de nos chers enfants, anciens et nouveaux, a montré, comme les années précé-

dentes, combien la religion chrétienne développe merveilleusement dans les âmes les sentiments les plus délicats et les plus nobles, l'affection et la reconnaissance, que l'impiété ne sait, au contraire, qu'étouffer et flétrir. L'expression sincère et chaleureuse de cette piété filiale sut revêtir toutes les formes. Cadeaux précieux, fruit des économies d'une année, chants mélodieux, accompagnés par les harmonies majestueuses et douces de la musique instrumentale, habilement dirigée; compositions musicales et littéraires, ces dernières fort nombreuses, soit en prose, soit en vers; mimique burlesque, et déclamation plaisante; illuminations brillantes, riches tentures, chargées d'inscriptions à l'honneur de Dom Bosco; tout fut employé, pour traduire l'amour des enfants pour leur Père, la reconnaissance des pauvres abandonnés pour celui qui les a recueillis, leur a donné, avec le pain de chaque jour, l'éducation chrétienne et l'instruction littéraire, scientifique, musicale ou professionnelle, et les a mis, ou doit bientôt les mettre en état de se suffire désormais à eux-mêmes, et de gagner honorablement leur vie.

Les compositions littéraires en toutes les langues étaient si nombreuses, qu'il a fallu deux longues séances pour entendre la lecture de celles que l'on avait jugées dignes de cet honneur.

La première séance eut lieu la veille de la fête, dans la cour intérieure de l'Oratoire. Une estrade d'honneur avait été préparée pour Dom Bosco et ses notables visiteurs et amis. En face s'étendait une large table, chargée des offrandes. On apercevait, au fond, rangée en un vaste demi-cercle, sur des gradins en amphithéâtre, la foule des jeunes élèves et de leurs devanciers; sur les côtés, à droite et à gauche, des personnes de la ville et des environs accourues pour prendre part à cette fête de famille. Des bacs de gaz, improvisés pour la circonstance, répandaient de toutes parts une abondante et joyeuse clarté.

Une cantate des plus remarquables, composée par Dom Lemoyne, Docteur ès-lettres, supérieur de notre maison de Nice, dans le Mont-ferrat; mise en musique, avec accompagnement d'orchestre, par l'un de nos plus distingués professeurs, le Maëstro Dogliani, ravit tous les applaudissements, et pour la parfaite exécution musicale, et pour le rare bonheur de l'inspiration poétique. Cette cantate avait trois parties, intitulées: le *passé*, le *présent*, l'*avenir*. Elle chantait, comme le disent ces titres, ce qu'était l'œuvre à son début, ce quelle est devenue par la protection de Marie, et les promesses de son avenir.

Plusieurs maisons de Dom Bosco avaient envoyé des représentants apporter à ses pieds l'hommage de leur respectueux et filial dévouement. La France, elle aussi, avait délégué l'un des supérieurs de la maison de Marseille, pour remettre, au nom de tous, une touchante adresse, couverte de signatures, bien chères au cœur de celui qui réunit tous ses enfants dans une seule et même affection.

Aux places d'honneur, près de Dom Bosco, nous avons remarqué le rédacteur en chef de l'*Unità*

Cattolica, le vaillant et habile écrivain, dont nos lecteurs connaissent la puissance, toujours au service de la religion, l'illustre Docteur Dom Margotti; puis, deux français de distinction, Monsieur Louis Colle, avocat au barreau de Toulon, Comte Romain, et Madame la Comtesse Sophie, sa digne compagne et son émule dans toutes les bonnes œuvres, tous les deux sont déjà depuis long temps les amis et les bienfaiteurs de Dom Bosco. Nous les avons vus en maintes occasions donner les preuves d'une très-grande charité, jointe à beaucoup de piété; — nous avons reconnu les fils de la France Catholique.

Les lettres et les télégrammes pleuvaient, pour ainsi dire, à l'Oratoire. Il apportaient les félicitations de nos Coopérateurs, et, jusque du fond de la Patagonie, les hommages affectueux des fils, retenus par le devoir loin du Père, auquel ils auraient été bien heureux de venir baiser la main, selon la coutume italienne.

Le lendemain, jour de la fête, commençait, dans le sanctuaire de Notre Dame Auxiliatrice, le *triduum* d'exposition et adoration publique du Très-Saint-Sacrement, connu sous le nom des *Quarante-heures*. Cette heureuse coïncidence contribua beaucoup à rehausser encore l'éclat de cette fête de la piété filiale et de la piété chrétienne. Elle aida tous les cœurs à reporter à Jésus, comme au Dieu d'amour, véritable Auteur de tout le bien, qu'il fait par les mains de ses serviteurs, la meilleure part de l'élan d'affectueuse reconnaissance, qui soulevait et entraînait toutes les âmes. Les fils se rencontrèrent ainsi dans la plus parfaite union de sentiments avec leur Père, et, tandis que Lui-même élevait jusqu'à Dieu, pour les lui offrir, tous les hommages de la piété de ses nombreux enfants, ces derniers, en prodiguant à leur Père adoptif tous les témoignages de la plus filiale et affectueuse gratitude, entendaient honorer par là le Père que nous avons dans les cieux, et le remercier de leur avoir donné sur la terre un Père si bon et si dévoué.

Nous ne dirons rien de la beauté des saints offices, célébrés ce jour là; ils ont été ce que sont toutes les cérémonies religieuses dans ce Sanctuaire de Marie Auxiliatrice, et tous nos visiteurs en ont emporté, dans leur cœur, un doux et profond souvenir.

La journée toute entière a été consacrée par Dom Bosco à recevoir les députations de ses anciens élèves. Ceux qui n'avaient pu venir, avaient envoyé leurs signatures; ces pages, couvertes de noms tracés par des mains tout émuees de joie et de reconnaissance, forment un beau volume, richement relié, qui restera dans les archives de cet oratoire, comme un précieux témoignage du bien qui ne cesse de s'y opérer.

Le soir une nouvelle séance fut consacrée, comme nous l'avons indiqué, à la lecture de compositions variées, dont plusieurs soulevèrent des applaudissements bien mérités.

Nous citerons entr'autres une ode d'un jeune élève de notre collège du Val Salice. L'un des meilleurs professeurs de l'université de Turin, M. le Docteur Vincenzo Lanfranchi, assis sur

L'estrade d'honneur tout près de Dom Bosco, voulut féliciter lui-même le jeune auteur, et lui dit : « Bravo mon ami, voilà de la vraie poésie. » Dom Bosco termina cette heureuse journée par quelques paroles émues de remerciement, d'encouragements et d'éloges. Il parla de la bonne opinion que l'on a partout des œuvres Salésiennes, surtout en France, et de la nécessité de se montrer dignes d'une estime aussi flatteuse. Il dit, quelles actions de grâces nous devons tous à la France, qui venait de l'accueillir avec tant d'empressement et de bonté, ouvrant pour lui, bien larges, et son cœur, et sa bourse. Il conclut, en nous exhortant à louer et remercier avec lui Notre Dame Auxiliatrice et son Divin Fils ; à les supplier de ne jamais détourner de cet Oratoire leur bienveillante et miséricordieuse protection.

PREMIÈRE COMMUNION ET CÉLÉBRATION

D'UNE PREMIÈRE MESSE
à l'Oratoire Saint Léon à Marseille.

Marseille le 3 Juillet 1883.

MONSIEUR ET CHER DIRECTEUR

Tout en vous priant d'agréer mes sincères remerciements pour le bienveillant accueil que vous avez bien voulu faire à ma petite missive du mois de Mai, je viens vous demander un petit coin dans votre Bulletin, pour les quelques lignes que je prends la respectueuse liberté de vous adresser.

Les Coopérateurs et Coopératrices ne formant avec la première famille Salésienne qu'un seul cœur et qu'une seule âme, le bien opéré, les joies et les douleurs d'un seul, deviennent le bien, la joie, la douleur de tous.

L'Oratoire de Marseille fêtait le dimanche 1^{er} Juillet, une double et intime solennité ; 41 enfants de l'orphelinat, après les pieux exercices d'une édifiante retraite, s'approchaient pour la première fois de la Table Sainte. M. le Chanoine Blancard, Achidiacre de Saint Victor, Vicaire Général de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Marseille, avait bien voulu accepter la présidence de cette si touchante fête.

L'assistance a été profondément impressionnée des vifs sentiments de foi et de piété avec lesquels les jeunes Communiantes se sont approchés de leur Dieu.

A 10 h. 1/2, la petite église de Notre Dame Auxiliatrice se remplissait de rechef de nombreux fidèles, accourus pour s'unir au nouveau Ministre du Seigneur, dans l'offrande de ses prémices sacerdotales au Dieu qui désormais sera son partage pour l'Eternité.

Lorsque le nouvel élu parut, l'émotion était à son comble ; chacun se haussait sur la pointe des pieds pour contempler à son aise ce nouveau sacrificeur de la Victime d'amour. Le T. R. P. Provincial de la Province de France, assistait le jeune et sympathique religieux dans la célébration des Saints Mystères.

Les élèves, dans un élan de foi et de pieuse affection, prolongèrent le jeûne jusqu'à cette heure

avancée, malgré les bien légitimes récriminations de leurs jeunes et robustes estomacs, afin de recevoir la Sainte Communion des mains de leur bien-aimé et cher Professeur.

Après la Sainte Messe, suivant un pieux usage, le nouveau prêtre imposa les mains aux personnes présentes. Vous dire ce que j'ai personnellement éprouvé, en sentant cette pression de mains sacrées et amies, m'est impossible.... Quelles douces larmes !

A l'office du soir, M. l'Abbé Castellan, vicaire à la Paroisse Saint François d'Assise, traça, en quelques paroles pleines d'onction, le triste tableau de l'ingratitude de tant d'âmes qui abandonnent le Dieu de leur première Communion pour les joies mensongères et les plaisirs trompeurs d'un monde corrompu. Ces mots, empreints d'une sainte tristesse, firent une vive impression sur ses jeunes auditeurs, tout disposés à mettre en pratique les leçons de la piété et du dévouement ; leurs bons Maîtres ne sont-ils pas là pour leur servir de modèles ?

Après l'instruction, les communiantes s'avancèrent, deux à deux, et, étendant la main sur les Saints Evangiles, ils renouvelèrent les promesses de leur baptême.

La Consécration à la Sainte Vierge suivit cette rénovation, et la bénédiction du T. S. Sacrement termina cette heureuse journée.

Avant de terminer, qu'il me soit permis d'exprimer ici tout ce que mon cœur éprouve de respectueuse affection pour le vénéré et Saint Prêtre qui est, après Dieu, le père et protecteur de tant de pauvres enfants. Que le bon Dieu conserve de longs jours encore, afin que le bien se produise et se multiplie au centuple, au Père des orphelins et à ses dignes et modestes fils !

Veuillez agréer, M^r le Directeur, l'expression de mes meilleurs sentiments

T. P. H.

Coopérateur Salésien.

NÉCROLOGIE

MORT DE LA SOEUR MADELEINE MARTINI.

Il y a quelques jours, un télégramme en date de Buenos-Ayres, 28 Juin 1883, nous apportait, en peu de mots, la douloureuse nouvelle de la mort de Sœur Madeleine Martini, Supérieure des Filles de Marie Auxiliatrice en Amérique.

La digne religieuse avait consumé sa vie par amour pour son Céleste Epoux.

Nous attendons des détails complets par lettre, et nous en ferons part à nos Coopérateurs dans un prochain numéro. Pour le moment nous nous bornons à recommander aux prières de tous nos amis la Sœur pieuse et zélée qui vient de nous quitter pour aller nous attendre dans la Patrie.

Avec la permission de l'autorité ecclésiastique - Gerant JOSEPH FERRARI.

Samplerdarena 1883 - Imprimerie de S. Vincent de Paul.